

## Rapport d'activités de



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale asbl

### Année 2009

Approuvé par l'assemblée générale du 3 juin 2010

#### Les fédérations membres de ConcertES

ACFI ( <a href="http://www.acfi.be">www.acfi.be</a> )	AID ( <a href="http://www.aid-com.be">www.aid-com.be</a> )	ALEAP ( <a href="http://www.aleap.be">www.aleap.be</a> )
ApacES ( <a href="http://www.apaces.be">www.apaces.be</a> )	ATOUT EI ( <a href="http://www.atoutei.be">www.atoutei.be</a> )	CREDAL SC ( <a href="http://www.credal.be">www.credal.be</a> )
CAIPS ( <a href="http://www.caips.be">www.caips.be</a> )	COOPAC ( <a href="http://www.coopac.be">www.coopac.be</a> )	Equilibre ( <a href="http://www.reseau-equilibre.be">www.reseau-equilibre.be</a> )
EWETA ( <a href="http://www.eweta.be">www.eweta.be</a> )	FEBECOOP ( <a href="http://www.febecoop.be">www.febecoop.be</a> )	FÉBISP ( <a href="http://www.febisp.be">www.febisp.be</a> )
Lire et Ecrire ( <a href="http://www.lire-et-ecrire.be">www.lire-et-ecrire.be</a> )	RES ( <a href="http://www.resasbl.be">www.resasbl.be</a> )	RESSOURCES ( <a href="http://www.res-sources.be">www.res-sources.be</a> )
SAW-B ( <a href="http://www.saw-b.be">www.saw-b.be</a> )	SYNECO ( <a href="http://www.syneco.be">www.syneco.be</a> )	Réseau FA ( <a href="http://www.rfa.be">www.rfa.be</a> )

## INTRODUCTION

Le présent document synthétise les activités réalisées par l'ASBL ConcertES au cours de l'année 2009.

ConcertES s'est donné pour missions statutaires :

- la coordination de la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale ;
- le développement d'une analyse sur une série de questions touchant à l'économie sociale par la mise sur pied de groupes de travail thématiques ;
- la représentation et défense du secteur de l'économie sociale auprès de toute instance publique et au sein d'instances consultatives ;
- la promotion de l'économie sociale, particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion de ses principes.

En 2009, sur mandat de ses membres, ConcertES s'est portée candidate pour être désignée organisation représentative des entreprises de l'économie sociale par le Gouvernement wallon, dans le cadre du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale. A l'issue de la procédure de sélection, ConcertES a été désignée par le Gouvernement Wallon, pour une période de 4 ans, organisation représentative des entreprises de l'économie sociale.

Outre la mission de représentation auprès du Gouvernement, du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre instance de coordination des politiques économiques et sociales, le décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale confie également à l'asbl représentative la mise en place d'outils de promotion et de valorisation des principes et objectifs de l'économie sociale. Ceux-ci sont principalement développés dans le cadre du projet INTERREG D.E.S.I.R., pour Développement de l'économie sociale interrégional mené en partenariat avec la CRESS (Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) du Nord Pas de Calais.

La bonne concordance de ces missions avec les buts conférés à l'asbl ConcertES par ses statuts permettent au présent document d'offrir une large perspective de ce qui constitue le cœur des activités de l'organisation.

Le présent rapport d'activités a été approuvé par l'assemblée générale du 3 juin 2010

## L'ASBL CONCERTES

Les membres de ConcertES, fédérations sectorielles et coupoles d'économie sociale, sont au nombre de dix-huit : ACFI - AID - ALEAP - Apaces - Atout EI - COOPAC - CREDAL SC - CAIPS - Equilibre - EWETA - FEBECOOP - FéBISP - Lire et Ecrire - RES - RESSOURCES - RFA - SAW-B - SYNECO.

La FSPFS, Fédération des Services de Proximité à Finalité Sociale, inscrite comme membre fondateur de ConcertES a malheureusement clôturé ses activités en juin 2009.

Les membres de ConcertES se réunissent au moins cinq fois par an en assemblée plénière. Cette assemblée plénière représente l'instance suprême de décision de l'organisation.

La plénière débat et échange sur toute thématique relative à l'économie sociale apportée par un de ses membres, le conseil d'administration ou l'équipe.

Elle est le lieu de la concertation.

Réactive, elle élabore les réponses du secteur à toute actualité le concernant. Proactive, elle établit une veille stratégique et se positionne sur les enjeux sectoriels ou de société ; elle interpelle les pouvoirs publics et propose des pistes de réflexion.

Au cours de l'année d'activités 2009, les membres de ConcertES se sont réunis à sept reprises en plénière et une fois en assemblée générale, chacune de ces réunions étant préparée par le conseil d'administration

Le Conseil d'administration est présidé jusqu'en juin 2010 par la fédération SAW-B. Il s'est élargi lors de l'assemblée générale de juin 2009.

La FeBISP, fédération bruxelloise d'insertion socioprofessionnelle, et AtoutEI, fédération des entreprises d'insertion, ont souhaité apporter leur concours afin d'assurer la meilleure représentativité possible au sein de cette instance.

Le conseil d'administration, bien que chargé principalement de la gestion quotidienne, assure un double rôle de soutien au secrétariat général qu'il assiste dans la préparation des plénières, et de réflexion sur les grandes orientations de l'organisation.

Des groupes de travail sont organisés en fonction de l'actualité. Dépassant le simple cadre sectoriel, ils portent sur des thématiques précises pour lesquelles les membres ont estimé qu'une position concertée avait sa pertinence.

Les groupes de travail font appel à l'expertise des fédérations. Leurs conclusions sont présentées et validées en plénière avant de faire l'objet d'une communication extérieure.

L'équipe, principalement exécutive, n'agit que sur mandat des membres, ce qui ne la dispense pas d'un important rôle de suivi de l'actualité, lui permettant de porter rapidement l'information au lieu où elle sera efficacement traitée.

Trois personnes la constituent pour le volet concertation/représentation ; trois autres la complètent pour la mise en place d'un projet d'observatoire de

l'économie sociale mené dans le cadre du programme INTERREG IV du Fonds Européen de Développement Régional.

Au 31 décembre 2009, ConcertES comptait donc 6 salariés, représentant 4,7 ETP.

Le secrétaire général, Sébastien Pereau, et la coordinatrice adjointe, Liliane Lebon, représentent l'équipe exécutive pour le travail de concertation : ils préparent les plénières, assurent les mandats confiés à ConcertES, préparent les groupes de travail. Ils participent aussi au développement du projet D.E.S.I.R. - projet transfrontalier financé par le programme INTERREG IV.

Michel de Wasseige, employé à mi-temps, assure la comptabilité de la structure et apporte un appui dans la gestion financière ainsi que sur certaines thématiques.

Trois collaborateurs sont affectés au développement du projet transfrontalier D.E.S.I.R. - Développement de l'économie sociale inter régional. Nathalie Gyselinx et Robin Lucas sont employés à temps-plein. La première y assure la mise en place et le traitement des données récoltées par l'observatoire de l'économie sociale. Le second se charge de l'animation du projet et de son volet communication.

Paul Maréchal complète l'équipe du projet D.E.S.I.R. Il consacre 1/5 temps à une mission d'appui stratégique au projet.

## Les missions de ConcertES

Tout en veillant au caractère de subsidiarité par rapport aux actions menées par ses membres, l'association réalise ses buts par le biais des activités suivantes :

- Coordonner la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale.
- Représenter et défendre le secteur de l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Gouvernement wallon et de toute autre instance publique, régionale, fédérale, communautaire ou locale pour lesquels elle a reçu mandat de ses membres.
- Représenter et défendre le secteur de l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre conseil lié à la fonction consultative.
- Promouvoir l'économie sociale particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion des principes de l'économie sociale.
- Développer une analyse et des outils d'illustration du secteur, entre autre par la mise sur pied de groupes de travail thématiques.

## **COORDONNER LA CONCERTATION ENTRE LES ORGANISATIONS REPRESENTATIVES DE L'ECONOMIE SOCIALE**

Fonction première de l'organisation, la concertation des fédérations membres sous-tend toute action.

Certains dossiers, à caractère sectoriel, demandent simplement à être appuyés par l'ensemble de la concertation. Une bonne information de tous y est indispensable pour la rédaction d'un avis qui sera porté au lieu adéquat.

D'autres dossiers, plus transversaux et nécessitant un investissement temps plus conséquent, ne peuvent être investis par les fédérations. Le travail de préparation et de communication par l'équipe de ConcertES est alors primordial.

Comme indiqué en introduction, ConcertES est désignée par le Gouvernement wallon organisation représentative des entreprises de l'économie sociale.

Dans ce cadre, ConcertES s'est acquittée des missions confiées par le décret, à savoir :

- proposer au Gouvernement wallon les membres, et leurs suppléants, représentants des entreprises d'économie sociale au sein du Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) ;
- proposer au Gouvernement wallon les membres, et leurs suppléants, représentants des entreprises d'économie sociale au sein de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale.

Les propositions ont été remises en février et décembre 2009. Elles ont fait l'objet de diverses discussions en plénière.

## REPRESENTER ET DEFENDRE LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.

Selon les thématiques et les interlocuteurs, cette double mission se déclinera de manière diverse. Dans tous les cas, elle est soutenue par la coordination de la concertation entre les organisations représentatives de l'ES.

### *AUPRES DU GOUVERNEMENT WALLON...*

Un mémorandum commun a été rédigé en vue des élections régionales de juin 2009. Il reprend les thématiques communes au secteur de l'économie sociale, venant en appui des fédérations sectorielles qui défendent chacune leurs positions respectives en un document technique qui leur est propre.

Ce mémorandum a été communiqué aux ministres, aux présidents des partis politiques, aux parlementaires sortants, à la presse et aux partenaires sociaux. Suite à cette diffusion, ConcertES a été invitée à discuter de ses propositions et revendications avec différentes instances.

La Déclaration de Politique régionale a été analysée en plénière dès septembre 2009, ainsi que le Plan Marshall 2. vert en décembre.

La lecture de ces documents a conduit à la définition de plusieurs actions qui seront traitées soit directement par l'équipe de ConcertES, soit en plénière ou en groupe de travail.

Des contacts ont été pris, et des rencontres organisées, avec les nouveaux ministres de tutelle :

- des contacts ont pris place avec les collaborateurs du Ministre Jean-Claude Marcourt, en charge de l'économie sociale. Par ailleurs, une rencontre a été sollicitée auprès du ministre Jean-Claude Marcourt ;
- le cabinet de la ministre Eliane Tillieux, en charge des Affaires sociales, a été rencontré le 7 octobre ;
- un courrier a été adressé au ministre André Antoine, en charge des matières relatives à l'emploi et la formation ;

### *...ET DE TOUTE AUTRE INSTANCE REGIONALE, FEDERALE OU COMMUNAUTAIRE*

Les nombreux dossiers amorcés au niveau fédéral en 2008 ont été suivis courant 2009 :

- La réforme des mesures de réductions structurelles et des plans d'embauche, entamée par le ministre Josly Piette et poursuivie par la ministre Joëlle Milquet a fait l'objet d'une attention particulière au sein de ConcertES, vu l'articulation avec certaines mesures régionales.

Les deux volets ayant été traités séparément par le cabinet de la Ministre, les positions prises par la concertation ont fait l'objet d'envois séparés.

- Le 13 mars 2009, un courrier relayait la demande du secteur concernant le maintien de la mesure SINE, spécifique à l'économie sociale et largement utilisée, notamment en tant que pilier constitutif du dispositif IDESS. Les mesures SINE et PTP ont finalement été maintenues telles quelles.
  - Le 24 novembre 2009, suite à l'avis rendu par le CNT sur les volets réduction structurelle et mesures d'activation, et grâce à l'appui d'un groupe de travail,

partait un nouveau courrier. Se réjouissant des mesures prises par le Gouvernement, il attirait l'attention sur quelques points non pris en compte.

Autre dossier traité au niveau fédéral par la ministre de l'emploi : celui des titre-services et son évaluation, étayée par une étude du CES/CERISIS et un important rapport de la Cour de Comptes.

ConcertES a publié, sur la thématique des Titres-Services, plus spécialement sur la qualité de l'emploi dans les Titres-services, en collaboration avec Atout EI et le Vosec (Vlaams overlegplatform sociale economie) un communiqué de presse en janvier 2009.

La position de ConcertES insistait sur le maintien des mesures d'aide à l'emploi afin de garantir un emploi durable dans les entreprises ainsi qu'un remboursement différencié des titre-services pour un accompagnement des emplois de qualité.

- Les propositions issues de la Loi de relance pour l'Emploi (décembre 2009) et la note politique (novembre 2009) de la ministre Joëlle Milquet impliquent une bonne coordination de l'accompagnement des demandeurs d'emploi issus des groupes cibles aux niveaux régional et fédéral.  
ConcertES a dès lors pris contact avec le ministre André Antoine afin de lui proposer l'expertise des fédérations d'insertion socioprofessionnelle tant pour la détermination adéquate des groupes « à risque » que pour la définition d'un parcours d'insertion optimum.
- Les élections régionales de juin 2009 ont donné lieu à un remaniement ministériel au niveau fédéral : le secrétaire d'Etat Philippe Courard reprend en charge dès le 7 juillet les matières relatives à l'économie sociale.  
Les différents dossiers relatifs à l'économie sociale en cours sont dès lors à réinvestir afin d'en assurer une bonne coordination, par le secrétariat d'état, entre les différents ministères concernés d'une part et l'administration (SPP intégration sociale) d'autre part :
  - la réforme du statut de société à finalité sociale, qui avait fait l'objet, en juillet 2008, d'un avant-projet de loi non abouti à ce jour
  - l'actualisation de l'arrêté royal du 20 septembre 2000, portant entre autre sur l'application d'un taux réduit de Tva aux biens récoltés par des organismes à caractère social
  - le projet d'uniformisation des catégories d'employeurs donnant l'accès aux mesures fédérales spécifiques à l'économie sociale (SINE, Art. 60, §7 économie sociale, TVA réduit, ...) initié par la ministre Marie Arena.

Le cabinet Courard a été contacté à plusieurs reprises à ce sujet, le suivi de ces dossiers sera poursuivi en 2010.

Au niveau européen, ConcertES a contacté à deux reprises les huit eurodéputés élus lors des élections de juin 2009 :

1. Le mémorandum commun des fédérations portant sur les matières traitées à un niveau européen, rédigé fin 2008 lors de l'élaboration des programmes des partis, a été transmis dès le Parlement installé.
2. Un double courrier relatif au maintien, au sein du Parlement européen, d'un intergroupe économie sociale a permis de sensibiliser les eurodéputés à l'importance d'une participation active à ce lieu unique pour la prise en compte des caractéristiques propres de l'économie sociale dans l'ensemble des politiques européennes.

Marc Tarabella a accepté la co-présidence de cet intergroupe aux côtés de Mario Mauro (MEP italien).

Transversale par définition, l'économie sociale est susceptible d'être impactée par des matières recouvrant l'ensemble des compétences ministérielles. Une veille importante est donc assurée au sein de ConcertES sur l'évolution de très nombreux dossiers fédéraux et européens.

### *AUPRES DU CONSEIL WALLON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE...*

Un des premiers objectifs que s'étaient fixés les initiateurs de ConcertES dès 2005 était la revitalisation du CWESMa.

Cet organe consultatif essentiel pour l'économie sociale, réinvesti par l'ensemble des partenaires, a vu son intérêt largement reconnu. Le CWES, son successeur, instauré par le décret relatif à l'économie sociale, a été installé officiellement le 16 mars 2009.

Le banc économie sociale, en la personne du secrétaire général de ConcertES, en assure la présidence pour quatre ans.

Malgré une certaine diminution des dossiers en cours de période électorale et post-électorale, le CWES a pu remettre avis sur plusieurs matières régionales :

- Le 13 mars 2009 (CWESMa) : avis concernant l'avant-projet d'arrêté relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux ressourceries ;
- Le 13 mars 2009 (CWESMa) : avis sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 juin portant exécution du décret du 14 décembre 2006 relatif à l'agrément et au subventionnement des initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale, en abrégé «IDESS» concernant l'élargissement de la catégorie des personnes considérées comme précarisées ainsi que l'octroi d'un financement complémentaire pour l'adaptation d'un véhicule pour le transport adapté ;
- Le 21 avril 2009 : avis relatif à l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 janvier 2006 portant exécution du décret du 27 mai 2004 relatif aux Agences conseil en économie sociale concernant le soutien des agences conseils pour la réalisation d'audit d'entreprises en difficulté ;
- Le 6 novembre 2009 : avis relatif à la transposition de la directive services - décrets verticaux ;
- Le 23 novembre 2009 : avis d'initiative relatif à l'étude d'évaluation du dispositif IDESS menée par la SOWECOSOM entre mai et juillet 2009

Tous ces dossiers ont fait l'objet de débat et positionnement préalable en plénière.

Par ailleurs, le banc économie sociale a proposé au CWES pour la période 2009-2010 un agenda chargé : les dispositifs d'économie sociale seront présentés tour à tour par les fédérations responsables de manière à donner aux membres un bon aperçu de la réalité et de la diversité de l'économie sociale.

Forces et faiblesses de chaque dispositif pourront être exposées, ainsi que d'éventuelles suggestions d'amélioration émises par le secteur. Les membres du CWES seront ainsi à même de mieux saisir la portée des propositions et leur articulation avec les intentions du Gouvernement recensées dans la DPRW et le Plan Marshall 2.vert.

Le dispositif Entreprise d'insertion et le projet Périclès ont fait l'objet des deux premières séances.

Enfin, en marge des réunions du CWES, diverses réunions ont également eu lieu avec différents partenaires sociaux afin de préparer les réunions du CWES ou d'approfondir les discussions sur certains des dossiers et thématiques qui y sont traités.

### *...ET DE TOUT AUTRE CONSEIL LIE A LA FONCTION CONSULTATIVE*

- Le Ministre Josly Piette a, en mars 2008, requis l'avis du Conseil National du Travail (CNT) par rapport à la détermination des commissions paritaires pour le secteur de l'économie sociale. Les travaux de réflexion, initiés en fin d'année 2008, se sont poursuivis tout au long de 2009. Au cours de cette période, le Secrétaire général de ConcertES et la directrice du VOSEC ont été conviés afin d'éclairer les membres de la commission relations collectives du travail du CNT sur les spécificités des différentes composantes de l'économie sociale concernées par le débat. Au 31 décembre 2009, le CNT n'avait pas encore remis son avis sur la question. Cette matière reste à suivre de manière prioritaire en 2010.
- Vu qu'une commission mixte du CNT et du Conseil Central de l'économie (CCE) se penchait sur la thématique des « emplois verts », ConcertES a communiqué en mai 2009, au Président du CCE, une version amendée de la note « Développement de l'emploi « vert » en économie sociale » de juillet 2008 adressée aux Ministres fédéraux de l'emploi, de l'environnement et de l'économie sociale. Aucune suite n'a été donnée à ce courrier. Les travaux de cette commission unique ont été suivis, avec toutes les limites de ne pas avoir été formellement associé à ces travaux.

Enfin, divers contacts ont également été entretenus avec les partenaires sociaux et des acteurs comme le Vosec (Vlaams overleg sociale economie - 'pendant' flamand de ConcertES) afin d'échanger sur les thèmes d'actualité ou des dossiers de fond liés à l'économie sociale au niveau fédéral.

### *LES MANDATS AUPRES DES COMMISSIONS D'AGREMENT ET DE SUIVI*

Le représentant de ConcertES assure un rôle important d'intermédiaire entre le secteur et les différentes commissions. D'un côté, le représentant de ConcertES amène en commission les éléments et connaissance du terrain, de l'autre, un certain retour, dans le respect de la confidentialité des débats, est assuré vers les acteurs du terrain. Ainsi, une communication vers le secteur des éléments techniques permettant une lecture comparative aisée des dossiers soumis en commission permet aux organisations d'une part de faciliter leur rapportage, d'autre part d'envisager le développement de leurs activités en bonne adéquation avec le dispositif.

Le secrétaire général de ConcertES participe :

- A la commission d'agrément des agences conseil
- A la commission d'agrément des IDESS
- A la commission de suivi du dispositif Périclès II

Enfin, le secrétaire général de ConcertES a également participé au comité de suivi de l'évaluation du dispositif IDESS qui a été réalisée entre les mois d'avril et juillet 2009.

Dans le cadre du décret du 20 novembre 2008, et de la constitution de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale, 2 représentants de ConcertES seront amenés à siéger (l'un comme effectif, l'autre comme suppléant).

### ***LA REPRESENTATION DE L'ECONOMIE SOCIALE AU SEIN DE JURYS ET AUTRES COMITES DE SELECTION***

ConcertES est également appelée à représenter l'économie sociale dans le cadre d'initiatives particulières du secteur.

Ainsi, ConcertES a participé au pré-jury du 'Prix de l'économie sociale 2009' et est membre du jury d'ImpulCera, un appel à projets courant sur 6 ans et visant à promouvoir l'entrepreneuriat social comme alternative économique.

### **PROMOUVOIR L'ECONOMIE SOCIALE**

#### ***LES ACTIONS ENTREPRISES DANS LE CADRE DU PROJET D.E.S.I.R.***

La mission de promotion de l'économie sociale et de ses principes est majoritairement reprise dans le cadre du projet européen D.E.S.I.R., Développement de l'Economie Sociale Inter Régional, développé par ConcertES avec des partenaires du Nord Pas-de-Calais. La mise sur pied d'un observatoire de l'économie sociale est en le volet le plus important.

La mise en place de cet observatoire est importante puisqu'il permettra de donner un aperçu de ce que représente l'économie sociale, d'apporter données quantitatives et qualitatives.

Un site web spécifique au projet D.E.S.I.R. ([www.observatoire-ess.eu](http://www.observatoire-ess.eu)) a été créé et reprend les différentes productions du projet D.E.S.I.R. : les premiers chiffres transfrontaliers, des monographies, les documents des diverses manifestations organisées, ...

Avec la publication de premiers chiffres transfrontaliers, une conférence de presse conjointe a été réalisée en novembre 2009 avec les partenaires de la CRESS. Les premiers chiffres transfrontaliers de l'économie sociale : des réalités diverses liées à l'histoire et aux réalités spécifiques de part et d'autres de la frontière.

#### ***AUTRES ACTIONS DE PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE***

Outre la diffusion régulière de la « Cartographie de l'économie sociale en région wallonne », rééditée fin 2008 et particulièrement appréciée par les enseignants, ConcertES a participé au salon Créawal 2009 sur invitation du ministre Jean-

Claude Marcourt. ConcertES y présentait l'économie sociale, en compagnie de l'APACES, l'association professionnelle des agences-conseils, et de la SOWECSOM au sein de l'espace dédié à l'économie sociale.

Un premier contact pris avec le nouveau Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse (FAIR Wallonie-Bruxelles) justifie la marque d'intérêt pour ce réseau : à côté du PIB et des indicateurs de bien-être, la prise en compte de la dimension collective s'avère une mesure importante du progrès économique et social. ConcertES suivra activement dès 2010 les travaux de FAIR W-B, ceux-ci pourraient en effet permettre une promotion et une valorisation de l'économie sociale.

## **DEVELOPPER UNE ANALYSE**

L'entièreté du travail de représentation du secteur repose sur une analyse fine des différents dossiers. Qu'ils soient issus de l'actualité ou concernent des problématiques de fond, leur traitement passe par une récolte systématique de l'information et un important travail de mise en perspective critique.

Les différentes fédérations sont expertes en leurs matières. La plus-value de ConcertES réside dans l'analyse et la communication de matières transversales, notamment si leur technicité demande un investissement temps que les fédérations ne peuvent y consacrer.

Ainsi en est-il des matières européennes relatives aux aides d'Etat et à la transposition de la directive service par les Etats membres de l'Union européenne.

### ***SUIVI ET IMPLICATIONS DES REGLEMENTATIONS EUROPEENNES RELATIVES AUX AIDES D'ETAT.***

Un important travail de clarification des règlements européens relatifs aux aides d'Etat s'est effectué au cours de l'année 2008.

Dans ce cadre, ConcertES a, entre autres, collaboré avec l'association Pour la Solidarité, le Vosec, Kleis et l'Université d'Anvers dans la réflexion et la rédaction d'une publication, pour le compte du SPP intégration sociale, d'un guide pratique des aides d'Etat à destination des entreprises d'économie sociale. Cette publication a été diffusée à partir d'octobre 2009.

Au-delà d'une originale mise en perspective des aides régionales wallonnes et bruxelloises au regard de la nouvelle réglementation européenne, ce guide a notamment permis d'éclairer les réflexions des fédérations sur les différents dispositifs d'économie sociale afin d'envisager, en toute connaissance de cause, les éventuelles modifications ou améliorations en discussion actuellement.

### ***SUIVI DE LA TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE SERVICE***

L'implication de la transposition de la directive services sur les dispositifs régionaux de soutien à l'économie sociale est suivie depuis fin 2008, en parallèle aux travaux réalisés par le Gouvernement.

ConcertES a été invitée par le cabinet Marcourt le 8 avril 2009 afin de rencontrer les juristes en charge du screening.

Les débats contradictoires ont conduit ConcertES à investir cette thématique dans une perspective plus large et à suivre les travaux menés simultanément tant au niveau fédéral que par nos partenaires français du projet D.E.S.I.R. Pour ce qui concerne les services sociaux, la directive 'services' pose en effet l'importante question du mode de relation entre pouvoirs publics et prestataires de services sociaux, la majorité d'entre eux relevant de l'économie sociale.

Vu sa portée à l'échelon européen, la thématique est traitée en partie au sein du projet D.E.S.I.R. L'appui d'un juriste spécialiste de la question a notamment été sollicité pour étayer le travail de ConcertES dans ce cadre.

Au niveau de la concertation, ConcertES a peu à peu développé en la matière une expertise certaine, valorisée dans les deux dimensions qui sont propres à son champ d'activités :

- La communication, auprès des fédérations membres, de la portée des textes promulgués à chaque niveau de pouvoir
- Le relais de la position du secteur vers les parlementaires, le CWES et d'autres partenaires sociaux

Les textes de transposition de la directive, tant au niveau fédéral que régional, conservent les champs d'autonomie laissés par la Commission aux pouvoirs publics nationaux et locaux. Et la Belgique reste un des plus ardents défenseurs d'une politique sociale forte.

Néanmoins, la mobilisation de l'ensemble des partenaires, prescripteurs et prestataires, pour des services sociaux de qualité restera d'actualité pour les mois à venir. ConcertES sera particulièrement active au cours de la présidence belge de l'Union européenne, au 2<sup>ème</sup> semestre 2010, qui proposera un 3<sup>e</sup> forum européen des SSIG (Services sociaux d'intérêt général).

### **L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE**

L'observatoire de l'économie sociale entend devenir un instrument qui facilitera l'analyse des diverses problématiques transversales de l'économie sociale. De plus, il pourra également compléter les informations nécessaires aux fédérations dans le cadre de leurs travaux propres.

L'année 2009 a permis de constituer les différents partenariats nécessaires à l'obtention de données sur le secteur de l'économie sociale. Ainsi, ConcertES a pu obtenir une série de données de l'ONSS, couvrant le période 2007, grâce au soutien du Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège et du HIVA (Hoge Instituut voor de Arbeid) de la KUL. Cette première série de données sera suivie d'autres dans les prochaines années.

Au-delà de ces informations de l'ONSS, ConcertES a également noué des contacts avec la BCE - Banque Carrefour des Entreprises (données signalétiques des organisations d'économie sociale) et le CRISP qui développe une base de données de l'actionariat des sociétés wallonnes (les premières données seront transmises début 2010).

Enfin, tout un travail a été réalisé avec les fédérations afin de délimiter le champ couvert par l'observatoire, son périmètre d'observation. Une première série de

lignes directrices ont été arrêtées. Elles seront affinées au fur et à mesure des travaux.

### **ACTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D.E.S.I.R.**

Une série d'études et d'analyse ont été menées dans le cadre du projet D.E.S.I.R., en partenariat avec la CRESS Nord-Pas de Calais.

Parmi ces actions, on trouve la réalisation d'une enquête sur l'impact de la frontière. Un questionnaire en ligne a été diffusé auprès des entreprises d'économie sociale, par le biais des fédérations membres, afin de relever les activités 'transfrontalières' des entreprises d'économie sociale. Etaient visés : les travailleurs, les clients ou fournisseurs, les formations et les marchés publics. Les résultats montrent qu'il y a très peu d'activités transfrontalières et que ceci est du avant tout à un manque d'information et à une 'distance psychologique'.

Au-delà de cette étude sur l'impact de la frontière, d'autres analyses ont également été réalisées par rapport aux pratiques de formation. Ainsi, deux types d'actions ont été engagées : d'une part une analyse de l'utilisation, par les entreprises de l'économie sociale, des fonds de formation sectoriels ; d'autre part, une interrogation des formations mises en œuvre par les fédérations (sur quels thèmes, pour combler quels besoins, comment étaient-elles mises en place, avec quels moyens). Les analyses seront poursuivies en 2010.

Enfin, un travail a été entamé par rapport à la 'reconnaissance' de l'économie sociale. Divers groupes de travail rassemblant les fédérations membres de ConcertES ont été organisés durant l'année. Les conclusions de ces discussions ont montré qu'une 'reconnaissance' n'était pas souhaitée. Par contre, il existe chez certains le besoin d'un outil d'autoévaluation qui permettrait de s'interroger en interne sur la mise en pratique des principes de l'économie sociale. Les travaux seront poursuivis dans cette voie.

### **RELATIONS AVEC LES FEDERATIONS MEMBRES**

ConcertES répond aussi à des demandes de la part de ses fédérations membres. Ces demandes sont de divers types : demandes d'informations précises et techniques relatives à certains dispositifs ou mesures (régionales, fédérales ou européennes) ; demandes d'intervention à des séminaires, séances de travail et autres assemblées générales ; demandes de rédaction de notes, articles ou informations sur divers sujets et thématiques.

Au-delà de ces demandes ponctuelles, mentionnons également deux actions entreprises en collaboration avec ou pour des fédérations membres.

Ainsi, dans le cadre d'un séminaire organisé sur les services de proximité, SAW-B a sollicité ConcertES pour activer le partenariat français de la CRESS afin de bénéficier d'intervenants français pour illustrer certaines thématiques.

Un autre événement à mentionner est l'organisation, en partenariat avec Atout EI, d'un séminaire transfrontalier sur les Entreprises d'insertion. Ce séminaire avait pour objectif de mettre les dispositifs respectifs en perspective.

Enfin, dans le cadre des relations avec toutes les fédérations membres, un important travail a été entamé à l'automne 2008 par rapport à la confection d'un plan stratégique pour ConcertES. Ce travail a impliqué de nombreuses réunions entre le secrétaire général et les instances des différents membres. La majorité de ces rencontres ont eu lieu à l'automne 2008 mais elles se sont poursuivies jusqu'en septembre 2009.

Le travail de réflexion sur un plan stratégique de ConcertES se poursuivra en 2010 avec, notamment, une journée de mise au vert programmée à la mi-mars 2010, journée destinée à s'interroger sur les buts et missions de ConcertES et le mode d'organisation de la structure (relations entre les différentes instances et leurs rôles et missions respectifs).

## PARTENARIATS ET COLLABORATIONS EXTERNES

Des contacts et collaborations ont été noués avec plusieurs structures :

- L'Unipso, avec qui des échanges ont eu lieu sur la transposition de la directive Services
- Le VOSEC, partenaire flamand dont les missions sont similaires à celles de ConcertES, avec lequel les échanges concernant les matières fédérales ou européennes sont fréquents. Un communiqué de presse sur le dispositif Titres-Services a été rédigé en commun en janvier 2009
- Kleis et l'Universiteit Antwerpen, avec qui ConcertES a collaboré pour la réalisation du Vade Mecum sur les aides d'Etat
- Pour la Solidarité, pour qui ConcertES a réalisé une bonne partie du Vade Mecum sur les aides d'état. Le Secrétaire général a également participé comme intervenant à une table-ronde organisée par Pour la Solidarité sur la directive 'Services'

Un partenariat de grande ampleur est celui qui unit ConcertES à la CRESS Nord-Pas de Calais pour la réalisation d'un projet INTERREG intitulé D.E.S.I.R., pour Développement de l'Economie Sociale Inter Régionale.

Des rencontres fréquentes sont organisées entre les équipes du projet afin de le mettre en œuvre. De plus, ConcertES et la CRESS participent de manière croisée à divers événements et séminaires qu'elles organisent respectivement.

Enfin, ConcertES a assisté à la conférence internationale « Lux'09 - IV<sup>e</sup> Forum International - Globalisation de la solidarité » organisée par INEES (l'Institut Européen pour l'Economie Solidaire) et le RIPESS (Réseau Intercontinental d'Economie Sociale et Solidaire). Cette conférence fut l'occasion de découvrir ce qui est mis en place dans d'autres pays par rapport à la mesure de l'économie sociale et de ses plus-values ainsi que l'occasion de rencontrer d'autres opérateurs de l'économie sociale.

## PERSPECTIVES POUR 2010-2011

Des divers éléments détaillés ci-dessus, il ressort que le travail de ConcertES dans les mois à venir portera principalement :

- Au niveau régional :
  - Sur le suivi du Plan Marshall 2.vert, et notamment la première alliance emploi-environnement
  - Sur les thématique portées au CWES, ou initiées par celui-ci : amélioration de certains cadres décrets de soutien à l'économie sociale, reprise du décret de mise en œuvre des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, financement de l'économie sociale, etc.
  - Sur le suivi du décret relatif à l'économie sociale, notamment l'article 2 (mise en œuvre d'actions et projets spécifiques) et l'article 6 (commission consultative et d'agrément)
- Au niveau fédéral :
  - Suivi des dossiers relatifs à l'économie sociale
  - Suivi des politiques en matière d'emploi et des évolutions proposées au dispositif Titres-Services
- Dans le cadre de thématiques de fond :
  - Un important travail de clarification et de positionnement doit être initié concernant les différentes notions d'entrepreneuriat social, responsabilité sociétale des entreprises, économie plurielle, etc.
  - Le développement de nouveaux indicateurs de richesse sera suivi et alimenté par des réflexions propres à l'économie sociale.
- Au niveau européen :
  - Une ou plusieurs interventions seront programmées dans le cadre de la présidence belge de l'Union, notamment dans les activités spécifiques qui seront organisées sur le thème de l'économie sociale et des SSIG
  - Le travail de fond sur les dispositifs régionaux de soutien à l'ES mis en perspective avec les réglementations européennes en matière d'aides d'Etat sera poursuivi avec les différentes fédérations sectorielles
- Au niveau organisationnel :
  - Poursuite des réflexions dans le cadre de la confection d'un plan stratégique pour ConcertES

## Annexe 1 Organigramme

Présidence (jusqu'à l'AG de 2010) :

SAW-B ASBL

Conseil d'Administration (jusqu'à l'AG de 2012) :

Atout EI ASBL, EWETA ASBL, Febecoop ASBL, FeBISP ASBL, SAW-B ASBL, Syneco ASBL

Les membres:

ACFI ([www.acfi.be](http://www.acfi.be))  
AID ([www.aid-com.be](http://www.aid-com.be))  
ALEAP ([www.aleap.be](http://www.aleap.be))  
ApacES ([www.apaces.be](http://www.apaces.be))  
ATOUT EI ([www.atoutei.be](http://www.atoutei.be))  
CREDAL SC ([www.credal.be](http://www.credal.be))  
CAIPS ([www.caips.be](http://www.caips.be))  
COOPAC ([www.coopac.be](http://www.coopac.be))  
Equilibre ([www.reseau-equilibre.be](http://www.reseau-equilibre.be))  
EWETA ([www.eweta.be](http://www.eweta.be))  
FEBECOOP ([www.febecoop.be](http://www.febecoop.be))  
FÉBISP ([www.febisp.be](http://www.febisp.be))  
Lire et Ecrire ([www.lire-et-ecrire.be](http://www.lire-et-ecrire.be))  
RES ([www.resASBL.be](http://www.resASBL.be))  
Réseau FA ([www.rfa.be](http://www.rfa.be))  
RESSOURCES ([www.res-sources.be](http://www.res-sources.be))  
SAW-B ([www.saw-b.be](http://www.saw-b.be))  
SYNECO ([www.syneco.be](http://www.syneco.be))

L'équipe :

Sébastien Pureau (TP), Secrétaire général

Michel de Wasseige (1/2), comptabilité, consultance

Nathalie Gyselinx (TP), Coordination scientifique et technique de l'observatoire

Liliane Lebon (TP), Coordinatrice adjointe

Robin Lucas (TP), responsable communication pour l'observatoire

Paul Maréchal (1/5<sup>e</sup>), Soutien stratégique pour l'observatoire de l'économie sociale

## Annexe 2

### Listes des prises de position de ConcertES durant l'année 2009

#### **Janvier 2009** - Entreprises d'ES actives dans les titres-services

Les plates-formes de concertation de l'économie sociale en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles ont rédigé un communiqué de presse commun. Pour elles, les entreprises d'économie sociale actives dans les titres-services maximisent l'utilité sociale des titres-services. Les plates-formes y soulignent que :

- L'économie sociale accueille avec plaisir les mesures proposées par la Ministre fédérale de l'Emploi visant à supprimer les dérogations à la réglementation du travail permises dans le cadre des titres-services
- L'économie sociale s'oppose à l'élargissement des activités accessibles par les titres-services mais prône un financement durable et structurel
- L'économie sociale souhaite participer aux discussions et à la concertation sociale
- L'économie sociale maximalise l'utilité sociale des titres-services

#### **Mars 2009** - Avis du CWESMa sur les ressourceries

Le CWESMa s'est prononcé sur un projet d'arrêté organisant le subventionnement des ressourceries (organisations à finalité sociale actives dans le réemploi et la réutilisation). Le banc économie sociale y a défendu le projet et a souligné l'importance des mesures prises pour d'une part soutenir et stabiliser l'emploi existant dans un secteur difficile et d'autre part pour développer les filières de réemploi et de valorisation des déchets et par là même soutenir la création d'activité et l'emploi de personnel peu qualifié dans le secteur de l'économie sociale.

#### **Mars 2009** - Simplification des activations d'allocations de chômage

Forts d'une expérience prononcée en matière d'insertion de publics fragilisés, expérience d'accompagnement et de suivi des personnes mais également expérience dans l'utilisation des mesures, leur complémentarité éventuelle avec d'autres systèmes et procédures et leur effectivité vécue sur le terrain, les membres de ConcertES ont souhaité présenter à la Ministre de l'Emploi une série de commentaires, suggestions et remarques par rapport à la proposition de simplification des activations d'allocations de chômage.

#### **Mars 2009** - Avis du CWESMa sur la modification de la réglementation IDESS

Le CWESMa s'est prononcé sur un projet d'arrêté modifiant la réglementation relative aux IDESS. Le projet du gouvernement visait d'une part à élargir la catégorie des personnes dites 'précarisées', d'autre part à prévoir un financement complémentaire pour l'achat ou l'adaptation de véhicules pour le transport adapté et enfin, à augmenter le nombre d'heures pour des prestations qui concernent l'isolation. Le banc économie sociale a présenté, dans ce cadre, une série de remarques et de commentaires sur le dispositif IDESS de manière générale.

#### **Mars 2009** - Courrier au Président du Conseil National du Travail par rapport au débat sur les commissions paritaires pour l'économie sociale

En mars 2008, le Ministre de l'Emploi, Mr Piette, a adressé une demande d'avis au Conseil National du Travail (CNT) sur la question des commissions paritaires pour l'économie sociale. La commission Relations collectives du travail du CNT s'est penchée sur la question. Fin d'année 2008, elle a invité des représentants de l'économie sociale (Vosec et ConcertES) à participer aux travaux en offrant un éclairage sur les réalités concrètes de l'économie sociale.

Dans ce cadre, ConcertES a adressé un courrier au Président du CNT, courrier qui reprenait les positions des fédérations membres de ConcertES.

ConcertES y demandait :

1. une application de la recommandation de l'avis 1.199, répétée dans l'avis 1.731 du 16 mars 2010 : le secteur de l'économie sociale demande à ce que les secteurs dressent un inventaire des mesures existantes et examinent quelles mesures supplémentaires peuvent être prises en faveur des travailleurs de groupe-cible des entreprises d'insertion afin de compenser leur perte de rendement. L'économie sociale souhaite être associée à ces travaux auprès de chacun des secteurs et ainsi contribuer, de manière constructive et enthousiaste, aux réflexions et développements à ce sujet.

2. la création d'une sous-commission paritaire, au sein de la CP 327, dédiée aux IDESS développées par les entreprises d'insertion actives dans les TS et appuie donc la demande en ce sens des acteurs de la CP 327

3. une adaptation, conforme à la demande des membres de la commission paritaire 329, du champ de compétence de cette commission paritaire pour y accueillir les ASBL d'économie sociale d'insertion qui remettent au travail, pour des durées limitées, des demandeurs d'emploi peu qualifiés. Ce, afin de les former et de les remobiliser en vue d'une embauche dans les secteurs économiques classiques. Dans ces ASBL, l'activité économique n'est un moyen et un cadre de travail pour la réinsertion. On retrouve dans cette catégorie les ILDE (initiatives locales de développement de l'emploi) bruxelloises. Pour ces structures, dont l'insertion est l'essence même de l'activité, on ne peut scinder l'activité purement économique (les services prestés ou les biens fournis aux particuliers/entreprises) du service presté à la collectivité (l'insertion de public fragilisé sur le marché du travail). Elles relèvent du secteur socioculturel et donc de la commission paritaire 329.

#### **Avril 2009** – Avis du CWES relatif à une modification au dispositif des agences-conseils

Le CWES s'est prononcé sur une modification de la réglementation relative aux agences-conseils en économie sociale qui a introduit une subvention complémentaire pour la réalisation d'audit d'entreprises en difficulté. Le banc économie sociale a soutenu ce projet tout en insistant sur un traitement rapide des dossiers en question.

#### **Novembre 2009** – Avis du CWES relatif à la transposition de la directive services

Le CWES s'est prononcé sur le décret de transposition de la directive services. Le banc économie sociale a plaidé pour un traitement cohérent des dispositifs IDESS et agences-conseil quant à leur adéquation avec les prescrits de la directive services. Le banc économie sociale relève que le gouvernement wallon indiquait d'un côté l'exclusion de ces deux dispositifs de subventionnement du champ de la directive, et de l'autre, il lui appliquait des prescrits imposés aux activités tombant sous le champ de cette directive.

#### **Novembre 2009** – Avis d'initiative du CWES relatif à l'évaluation du dispositif IDESS

Le banc économie sociale a proposé au CWES de prendre connaissance des résultats de l'évaluation du dispositif IDESS et de remettre un avis d'initiative au gouvernement. Cet avis a permis de dresser une série de constats et de proposer des recommandations.

#### **Novembre 2009** - Mesures d'activation et réductions structurelles

Suite à la publication de l'avis 1705 du 7 octobre 2009 du Conseil National du Travail portant sur la simplification structurelle et visible des plans d'embauche, des réductions de cotisations et des activations d'allocations de chômage, les fédérations membres de ConcertES ont fait part à la Ministre fédérale de l'Emploi de leurs remarques et suggestions.



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale ASBL

Place de l'Université, 16  
1348 – Louvain-la-Neuve

<http://www.concertes.be>  
[contact@concertes.be](mailto:contact@concertes.be)  
Tel-Fax : 010/456.450

Secrétaire général : Sébastien Pereau  
sebastien@concertes.be - 0479/904.820